

REGLEMENT Duathlon Castelnaudary

Sprint individuel

Le Duathlon de Castelnaudary est organisé par le Castelnaudary Triathlon Club.

Le Règlement général est celui édité par la F.F.Tri. Rappel de quelques règles :

Art 1 : Les inscriptions sont limitées à **150 concurrents par courses**. **Inscription sur place possible**, dans la limite des 150 concurrents par course. Facilitez nous l'organisation en vous inscrivant par courrier avant le 28 février 2010 (**au-delà, majoration de 10 €**) Toute inscription **INCOMPLETE** ne sera pas prise en compte (**Bulletin d'inscription + Photocopie de Licence 2010 + Chèque du montant de l'inscription**). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée ; si toutefois il reste des places le jour de l'épreuve vous pourrez la compléter. **Pas d'inscription par tel, fax ou par mail**. Possibilité **pour les non licenciés** de s'inscrire, moyennant une **majoration tarifaire de 3 € (Pass' journée)**, conformément à la réglementation de la F.F.Tri. et de la ligue L.R., ainsi que la présentation d'un **certificat médical** de « **non contre indication à la pratique du duathlon en compétition** » de **moins d'un an**.

Art 2 : Le jour de l'épreuve, chaque concurrent devra être en possession de sa licence F.F.Tri. 2010, ou d'un certificat médical de « **non contre indication à la pratique du duathlon en compétition** » de moins d'un an, d'un casque à coque rigide jugulaire fermée, ainsi qu'une **autorisation parentale** pour les mineurs, et de sa carte d'identité. Tout manquement à l'art 2 du règlement, obligera l'organisateur à refuser le départ, ceci pour des raisons d'assurance.

Art 3 : Chaque concurrent qui participera à la compétition le fera sous sa propre responsabilité ou celle de ses parents (pour les mineurs). L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou aux accidents qui pourraient se produire pendant la manifestation, dû au non respect du code de la route, des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs ou services de police. En aucun cas, l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques, vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer à la course implique la connaissance du présent règlement et celui de la F.F.Tri. 2010.

Art 4 : En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les droits d'inscriptions ne seront remboursés qu'à 50%. Les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédents la course, ne seront pas remboursés des frais d'inscription (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Art 5 : Il est interdit aux concurrents de recevoir quelque aide extérieure à l'organisation, sous peine de disqualification par les arbitres.

Art 6 : Récompenses : seuls les athlètes **présents** pourront venir retirer leurs lots.

- 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch, ainsi que les premiers juniors/cadets et vétérans, hommes et femmes distinctement. Récompenses en lots et bons d'achat **Running Toulouse**.

Art 7 : Le Duathlon sprint de Castelnaudary est qualificatif pour les championnats de France de Duathlon 2010, pour les cadets et juniors des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Lieu et Horaires : Parking de la piscine municipale – Castelnaudary

Course	Distances	Retrait dossard*	Briefing	Départ*	Récompenses*
Sprint	5km – 22km -2,5km	A partir de 8h00	15' avant course	9h30	14h00

* Attention : horaires susceptibles d'être modifiés en fonction d'éventuels changements météorologiques.

Informations et envoi des dossiers d'inscription :

✉ Nicolas Douchin – C.T.C. – 2, Toutens – 11410 St Michel de Lanès

☎ Tel : 06 17 84 22 53 / 04 68 60 70 32* – Email : nicolas.douchin@wanadoo.fr

* Attention : Si répondeur, pour tous messages, nous ne rappellerons que les numéros de téléphones fixes!

Accès à la compétition :

✉ A partir de cadet, non licenciés* & licenciés F.F.Tri., avec autorisation parentale pour les mineurs.

✉ Non licenciés : fournir un **certificat médical de moins d'un an** de « **non contre indication à la pratique du duathlon en compétition** », et majoration tarifaire Pass' journée (+ 3 €).



Ville de Castelnaudary



Dimanche 7 mars 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

DUATHLON SPRINT INDIVIDUEL : 17 €

Pass' Journée non licencié : + 3 €

Après le 28/02/2010, une **majoration de 10 €** sera appliquée

Dossier : Bulletin d'inscription + Photocopie licence ou certificat médical + chèque à l'ordre du C.T.C.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Date naissance : / / M F

Club : N° Licence 2010 :

☎ : Mail :@.....

Attention : pensez à remplir vos coordonnées pour vous joindre en cas de problèmes ! Aucune réclamation possible si vos coordonnées ne sont pas correctement remplies.

Règlement « Lu et Approuvé » Signature

Autorisation parentale :

Je soussigné, M – Mme – Mlle.....déclare avoir pris connaissance du règlement et autorise mon fils – fille à participer au Duathlon de Castelnaudary, le 07 mars 2010.

Fait à : , le 2010 **Signature :**

REGLEMENT Duathlon Castelnaudary

Super Sprint individuel

Le Duathlon de Castelnaudary est organisé par le Castelnaudary Triathlon Club.

Le Règlement général est celui édité par la F.F.Tri. Rappel de quelques règles :

Art 1 : Les inscriptions sont limitées à **150 concurrents par courses**. **Inscription sur place possible**, dans la limite des 150 concurrents par course. Facilitez nous l'organisation en vous inscrivant par courrier avant le 28 février 2010 (**au-delà, majoration de 10 €**) Toute inscription **INCOMPLETE** ne sera pas prise en compte (**Bulletin d'inscription + Photocopie de Licence 2010 + Chèque du montant de l'inscription**). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée ; si toutefois il reste des places le jour de l'épreuve vous pourrez la compléter. **Pas d'inscription par tel, fax ou par mail**. Possibilité **pour les non licenciés** de s'inscrire, moyennant une **majoration tarifaire de 2 € (Pass' journée)**, conformément à la réglementation de la F.F.Tri. et ligue L.R., ainsi que la présentation d'un **certificat médical** de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition » de moins d'un an.

Art 2 : Le jour de l'épreuve, chaque concurrent devra être en possession de sa licence F.F.Tri. 2010, ou d'un certificat médical de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition » de moins d'un an, d'un casque à coque rigide jugulaire fermée, ainsi qu'une **autorisation parentale** pour les mineurs, et de sa carte d'identité. Tout manquement à l'art 2 du règlement, obligera l'organisateur à refuser le départ, ceci pour des raisons d'assurance.

Art 3 : Chaque concurrent qui participera à la compétition le fera sous sa propre responsabilité ou celle de ses parents (pour les mineurs). L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou aux accidents qui pourraient se produire pendant la manifestation, dû au non respect du code de la route, des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs ou services de police. En aucun cas, l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques, vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer à la course implique la connaissance du présent règlement et celui de la F.F.Tri. 2010.

Art 4 : En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les droits d'inscriptions ne seront remboursés qu'à 50%. Les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédents la course, ne seront pas remboursés des frais d'inscription (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Art 5 : Il est interdit aux concurrents de recevoir quelque aide extérieure à l'organisation, sous peine de disqualification par les arbitres.

Art 6 : Récompenses : seuls les athlètes **présents** pourront venir retirer leurs lots.

- 3 premiers hommes et les 3 premières femmes au scratch, ainsi que les premiers minimes, hommes et femmes distinctement. Récompenses en lots et bons d'achat **Running Toulouse**.

Art 7 : Le Duathlon de Castelnaudary est qualificatif pour les championnats de France de Duathlon 2010, pour les minimes des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Lieu et Horaires : Parking de la piscine municipale – Castelnaudary

Course	Distances	Retrait dossard*	Briefing	Départ*	Récompenses*
Sprint	2,5km – 15km -2,5km	A partir de 8h30	15' avant course	12h30	14h00

* **Attention** : horaires susceptibles d'être modifiés en fonction d'éventuels changements météorologiques.

Informations et envoi des dossiers d'inscription :

☎ Nicolas Douchin – C.T.C. – 2, Toutens – 11410 St Michel de Lanès

☎ Tel : 06 17 84 22 53 / 04 68 60 70 32* – Email : nicolas.douchin@wanadoo.fr

* **Attention** : Si répondeur, pour tous messages, nous ne rappellerons que les numéros de téléphones fixes!

Accès à la compétition :

☎ A partir de minimes, non licenciés* & licenciés F.F.Tri., avec autorisation parentale pour les mineurs.

☎ **Non licenciés** : fournir un **certificat médical de moins d'un an** de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition », et majoration tarifaire Pass' journée (+ 2 €).



Ville de Castelnaudary



Dimanche 7 mars 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

DUATHLON SUPER SPRINT INDIVIDUEL : 12 €

Pass' Journée non licencié : + 2 €

Après le 28/02/2010, une majoration de 10 € sera appliquée

Dossier : Bulletin d'inscription + Photocopie licence ou certificat médical + chèque à l'ordre du C.T.C.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Date naissance : / / M F

Club : N° Licence 2010 :

☎ : Mail :@.....

Attention : pensez à remplir vos coordonnées pour vous joindre en cas de problèmes ! Aucune réclamation possible si vos coordonnées ne sont pas correctement remplies.

Règlement « Lu et Approuvé » Signature

Autorisation parentale :

Je soussigné, M – Mme – Mlle.....déclare avoir pris connaissance du règlement et autorise mon fils – fille à participer au Duathlon de Castelnaudary, le 07 mars 2010.

Fait à : , le 2010 **Signature** :

REGLEMENT Duathlon Castelnaudary

Sprint - CLM par équipe

Le Duathlon par équipe de Castelnaudary est organisé par le Castelnaudary Triathlon Club.

Le Règlement général est celui édité par la F.F.Tri. Rappel de quelques règles :

Art 1 : Les inscriptions sont limitées à 30 équipes. Inscription sur place possible, dans la limite des 30 équipes participantes. Facilitez nous l'organisation en vous inscrivant par courrier avant le 28 février 2010 (au-delà, majoration de 30 € pour l'équipe) Toute inscription INCOMPLETE ne sera pas prise en compte (Bulletin d'inscription + Photocopie de Licence 2010 + Chèque du montant de l'inscription). Si nous recevons une inscription incomplète, elle ne sera pas enregistrée ; si toutefois il reste des places le jour de l'épreuve vous pourrez la compléter. Pas d'inscription par tel, fax ou par mail. Possibilité pour les non licenciés de s'inscrire, moyennant une majoration tarifaire de 3 € (Pass' journée), conformément à la réglementation de la F.F.Tri. et ligue L.R., ainsi que la présentation d'un certificat médical de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition » de moins d'un an.

Art 2 : Le jour de l'épreuve, chaque concurrent devra être en possession de sa licence F.F.Tri. 2010, ou d'un certificat médical de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition » de moins d'un an, d'un casque à coque rigide jugulaire fermée, ainsi qu'une autorisation parentale (voir au dos du bulletin d'inscription) pour les mineurs, et de sa carte d'identité. Tout manquement à l'art 2 du règlement, obligera l'organisateur à refuser le départ, ceci pour des raisons d'assurance.

Art 3 : Chaque concurrent qui participera à la compétition le fera sous sa propre responsabilité ou celle de ses parents (pour les mineurs). L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou aux accidents qui pourraient se produire pendant la manifestation, dû au non respect du code de la route, des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs ou services de police. En aucun cas, l'athlète ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droits quelconques, vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer à la course implique la connaissance du présent règlement et celui de la F.F.Tri. 2010.

Art 4 : En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation. Dans ce cas, les droits d'inscriptions ne seront remboursés qu'à 50%. Les concurrents qui se désisteront au cours des huit derniers jours précédant la course, ne seront pas remboursés des frais d'inscription (sauf cas de force majeure dûment justifié).

Art 5 : Il est interdit aux concurrents de recevoir quelque aide extérieure à l'organisation, sous peine de disqualification par les arbitres.

Art 6 : Récompenses : seuls les athlètes présents pourront venir retirer leurs lots.

- 3 premières équipes homme, les 3 premières équipes femme et les 3 premières équipes mixtes. Récompenses en lots et bons d'achat Running Toulouse.

Lieu et Horaires : Parking de la piscine municipale – Castelnaudary

Course	Distances	Retrait dossard*	Briefing	Départ*	Récompenses*
Sprint	2,5km – 22km -2,5km	A partir de 13h	15' avant course	14h30	17h

* Attention : horaires susceptibles d'être modifiés en fonction d'éventuels changements météorologiques.

Informations et envoi des dossiers d'inscription :

☎ Nicolas Douchin – C.T.C. – 2, Toutens – 11410 St Michel de Lanès

☎ Tel : 06 17 84 22 53 / 04 68 60 70 32* – Email : nicolas.douchin@wanadoo.fr

* Attention : Si répondeur, pour tous messages, nous ne rappellerons que les numéros de téléphones fixes!

Accès à la compétition :

☎ A partir de junior (1991 et -) non licenciés* & licenciés F.F.Tri., avec autorisation parentale pour les mineurs.

☎ Non licenciés : fournir un certificat médical de moins d'un an de « non contre indication à la pratique du duathlon en compétition », et majoration tarifaire Pass' journée (+ 3 €).



Ville de Castelnaudary



Dimanche 7 mars 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

DUATHLON CLM PAR EQUIPE : 17 € par équipier

INSCRIPTION COMBINEE AUX 2 EPREUVES : 25 € par équipier

Pass' Journée non licencié : + 3 € par équipier NL

Après le 28/02/2010, une majoration de 30 € par équipe sera appliquée

Dossier : Bulletin d'inscription + Photocopie licence ou certificat médical (pour les NL) + chèque à l'ordre du C.T.C.

A remplir par le capitaine de l'équipe

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Date naissance : / / M F

Club : N° Licence 2010 :

☎ : Mail :@.....

Attention : pensez à remplir vos coordonnées pour vous joindre en cas de problèmes ! Aucune réclamation possible si vos coordonnées ne sont pas correctement remplies.

Règlement « Lu et Approuvé »

Signature du capitaine de l'équipe

Composition de l'équipe Homme Femme Mixte

	Nom/Prénom	Adresse	N° licence
1			
2			
3			
4			
5			